

– *DIRECTION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE* –

SERVICE TOPOGRAPHIE

COMMUNE
de PESSAC

**ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE AU CLASSEMENT
ET A L'APPROBATION DU PLAN D'ALIGNEMENT**

RUE ANDRE-DANIEL LAFFON DE LADEBAT

NOTICE EXPLICATIVE

NUMERO DE CLASSEMENT

9547

MODIFICATIONS

D.I.G

PROJETEUR :

Damien BRACHET

DRESSE LE : 19/09/2022

PAR : D.I.C.

Service Topographie
Centre de Définition des Alignements
lherve@bordeaux-metropole.fr

Tél : 05 56 99 84 84 – Poste 28472
Bordeaux Métropole
Esplanade Charles de Gaulle/BORDEAUX

ADMISSION LE :

20/09/2022

LE CHEF DU SERVICE TOPOGRAPHIE
Sylvain COSTEMALE

SERVICE DEMANDEUR :

REFERENT :

RUAUD Damien
557299096
d.ruaud@bordeaux-metropole.fr
Dir. Dével. Aménag. PT SUD

Etat des lieux

L'emprise concernée par l'enquête publique correspond à la parcelle cadastrée KC 518, d'une surface totale de 585 centiares.

La Rue André Daniel Laffon de Ladebat est située dans un secteur résidentiel à proximité du Lycée Pape Clément. Il s'agit d'une impasse à laquelle on accède par la Rue du Granit via l'Avenue du Pont de l'Orient ou l'Avenue de Noës.



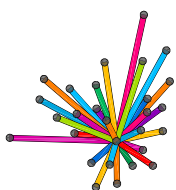
Approbation du plan d'alignement

Comme indiqué précédemment, la décision de classement d'office emportera automatiquement approbation d'un plan d'alignement incluant l'ensemble des emprises transférées affectées à la circulation publique (chaussée et trottoirs) comme proposé au dossier d'enquête [voir pièce n°5 : Plan d'alignement].

Un plan d'alignement, dont le régime juridique est prévu aux articles L. 112-2 et suivants du Code de la voirie routière, a en effet vocation à délimiter l'emprise du domaine public routier au droit des propriétés riveraines.

Conclusion

La procédure de classement d'office dans le domaine public de Bordeaux Métropole permettra à l'établissement public d'intervenir sur la voirie afin de la restaurer. Cette intervention aura pour finalité d'assurer la sécurité des déplacements et des riverains par la mise en place d'une voirie répondant aux normes en vigueur.



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux Cedex
T. 05 56 99 84 84
F. 05 56 96 19 40
www.bordeaux-metropole.fr